# Accueil sur rendez-vous

Sauf jours fériés (en période de vacances scolaires : rendez-vous uniquement au siège du



CHAVAGNE	Ma
	de

Mardı de 14h à 18h à la Mairie

#### CINTRÉ

Jeudi de 13h30 à 17h30 à la Mairie

#### LE RHEU

Mercredi de 9h à 12h30 Vendredi de 14h à 18h à la Médiathèque «L'Autre Lieu»

MORDELLES

<u>Lundi</u>

de 9h00 à 12h30

CIAS à l'Ouest de Rennes

SAINT GILLES

<u>Jeudi</u>

de 14h à 17h30

à la Mairie

VEZIN-LE-COQUET

<u>Mercredi</u>

de 13h30 à 17h30

à la Mairie

### Accueil téléphonique :

- Lundi et mercredi de 9h à 12h30
- Mardi et jeudi de 14h à 17h30
- Vendredi de 13h30 à 16h30



## **Contact**

Rendez-vous et renseignements auprès des animatrices du RPE

#### CIAS à l'Ouest de Rennes

Place Toulouse Lautrec - BP 31 35310 MORDELLES

02 90 02 36 85

rpe@cias-ouest-rennes.fr www.cias-ouest-rennes.fr



HODOLAHIGI ANDOLAHI WALAHI MADALAHI DARAMAN MADALAHI MADALAHI MADALAHI MADALAHI MADALAHI MADALAHI MADALAHI MADA





Le Relais Petite Enfance est un service du CIAS à L'Ouest de Rennes, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine, la MSA et la participation des communes de Chavagne, Cintré, Le Rheu, Mordelles, Saint-Gilles et Vezin-le-Coquet.



Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes Pôle Petite Enfance - RPE - Éveil & Vous

Place Toulouse-Lautrec - BP 31 - 35310 MORDELLES | 02 90 02 36 85 | rpe@cias-ouest-rennes.fr

Le **Relais Petite Enfance**est le premier lieu ressources
autour de l'accueil
du jeune enfant.





## **POUR LES FAMILLES**

- Information sur les différents modes d'accueil du jeune enfant
- Information sur les démarches liées à l'emploi d'un e assistant e maternel le ou d'une garde d'enfants à domicile (contrat de travail, bulletin de salaire, congés payés, rupture de contrat...)
- Accompagnement autour du projet d'accueil de votre enfant
- Échanges sur les relations parents / assistant e maternel le.

## POUR LES ASSISTANTES MATERNEL·LES ET GARDES À DOMICILE

- Information sur vos droits et devoirs en tant que salarié du particulier employeur
- Ecoute et soutien dans votre profession
- Information autour de la formation professionnelle.



## **POUR LES ENFANTS**

- Rencontrer d'autres adultes et d'autres enfants.
- Faire des expériences nouvelles à travers des activités ludiques et variées.



## LES ATELIERS D'ÉVEIL de 9h30 à 11h30

(durant les périodes scolaires)

Une matinée de jeux libres et de découvertes pour les enfants de 2 mois<sup>1/2</sup> à 3 ans, accompagnés de leur assistant e maternel le ou garde à domicile.

Premiers espaces de socialisation, les ateliers d'éveil peuvent accueillir jusqu'à 15 enfants maximum et sont encadrés par une animatrice.

Afin de respecter le rythme de sommeil des plus petits, l'arrivée et le départ sont libres.

### sur inscription auprès du RPE

